

## **PROCÈS-VERBAL DE LA 44<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CULTURE BAS-SAINT-LAURENT (CBSL), TENUE LE 13 JUIN 2019, À LA MAISON DE LA CULTURE DE RIVIÈRE-DU-LOUP.**

---

**PRÉSENCES** : La liste des présences constitue l'annexe 1 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

### **1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de la présidente**

La présidente, Julie Boivin, souhaite la bienvenue aux membres de CBSL. Sur la proposition de Virginie Chrétien appuyée par Annie Landreville l'assemblée générale annuelle est ouverte.

### **2. Nomination d'un président, d'un secrétaire d'assemblée et de scrutateurs**

Sur la proposition de Martin Côté, appuyée de Benoit Ouellet, Ginette Lepage agira respectivement comme présidente d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Sur la proposition d'Annie Landreville, appuyée de Jacques Bérubé, Myra-Chantal Faber agira respectivement comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Nadine Boulianne propose Baptiste Grison et Anya Maali comme scrutateur et scrutatrice. Est-ce nécessaire d'appuyer ? Adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par Ginette Lepage.

1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de la présidente
2. Nomination d'un président, d'un secrétaire d'assemblée et de scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des règles de procédure
5. Adoption du procès-verbal de la 43<sup>e</sup> assemblée générale
6. Ouverture de la période de mise en candidature
7. Présentation et adoption du rapport d'activités
8. Présentation et adoption du rapport financier
9. Ratification des actes des administrateurs
10. Nomination de la firme comptable
11. Fermeture de la période de mise en candidature
12. Élections au conseil d'administration
13. Recommandations de l'assemblée générale
14. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Virginie Chrétien, appuyée d'Annie Landreville, l'ordre du jour tel que lu par la présidente est adopté à l'unanimité.

#### **4. Adoption des règles de procédure**

Sur la proposition de Mélanie Milot, appuyée par Jocelyne Gaudreau, les règles de procédure telles que lue par la présidente sont adoptées à l'unanimité.

#### **5. Adoption du procès-verbal de la 43e assemblée générale**

Le procès-verbal de la 43e assemblée générale annuelle est lu par Ginette Lepage. Sur la proposition de Sandrine Berger, appuyé par Eve Simard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les modifications suivantes :

Au point 12 de la page 4 et 5 : Julie Quimper (MRC de Rimouski-Neigette) est proposée par Julie Boivin, appuyée par Sébastien Côté. Julie Boivin (MRC de La Mitis) est proposée par Julie Quimper, appuyée par Stéphanie Pelletier. Ève Simard (MRC de Kamouraska) est proposée par Julie Boivin, appuyée par Julie Quimper.

#### **6. Ouverture de la période de mise en candidature**

Après quelques explications sur le fonctionnement, Dominique Lapointe rappelle qu'il y a cinq postes (1-3-5-7 et 10) de deux ans à combler. À la demande de Baptiste Grison, Mélanie Milot, Benoit Ouellet et Karine Grenier (par Dominique Lapointe) affirment à l'assemblée qu'ils ne souhaitent pas se représenter au conseil d'administration. Sandrine Berger et Isabelle Cayer se représentent à nouveau.

La période de mise en candidature est ouverte sur la proposition de Tom Jacques, appuyée de Cylia Thémens.

#### **7. Présentation et adoption du rapport d'activités**

La co-directrice, Dominique Lapointe, présente le rapport d'activités.

Questions de clarification lors de la présentation :

1. Virginie Chrétien

Q — Pour bien comprendre le tableau, la couleur rouge et la couleur jaune ne donnent pas bleu, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il est possible d'expliquer à nouveau la légende du tableau ?

R de D.L. — Les résultats dépendent de dans quelle ville je viens, dans quelle ville j'ai créé et dans quelle ville j'ai diffusé...

2. Geneviève Thibault

Q — Pourquoi les chiffres sont plus élevés dans la Ville de Matane que dans la MRC de La Matanie ?

R de D.L. — Cela dépend si c'est la MRC ou la Ville qui a soutenu le projet financièrement.

Questions à la fin de la présentation du rapport d'activités :

3. Virginie Chrétien :  
Commentaires — Félicitations, c'est impressionnant !  
Le commentaire fait unanimité.

4. Denis Santerre :  
Q — Il serait intéressant d'avoir une légende pour décrire plus précisément l'information des tableaux.

R de D.L. — Il y a un rapport qui transmet l'explication globale des tableaux mais, nous allons préciser l'information dans le rapport d'activités.

Sur la proposition d'Anacha Rousseau, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

## **8. Présentation et adoption du rapport financier**

Marie-Soleil Bélanger présente les états financiers de CBSL au 31 mars 2019.

Questions et commentaires :

1. Carole Lévesques  
Q — Pour quelle raison y a-t-il une telle différence au niveau des dépenses en ... ?

R — Notre changement d'identité visuel nous a demandé de refaire du matériel promotionnel.

Sur la proposition de Carole Lévesque appuyée par Virginie Chrétien, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **9. Ratification des actes des administrateurs**

Sur la proposition de Catherine Savard Massicote appuyée par Sabrina Gendron, les actes des administrateurs sont ratifiés à l'unanimité.

## **10. Nomination de la firme comptable**

Sur la proposition de Francine Brinet, appuyée par Carole Lévesques, la firme Blouin et associés est reconduite pour la vérification des livres du prochain exercice financier. Adopté à l'unanimité.

## **Ajournement de l'assemblée générale**

Sur la proposition d'Eve Simard, appuyée par Anacha Rousseau, l'assemblée générale annuelle est ajournée afin de procéder à deux conférences : Le projet Sacré artisans est d'abord présenté par Mélanie Milot et Julie Martin. Le programme-cours de l'Université du Québec à Rimouski est ensuite présenté par Baptiste Grison et Virginie Chrétien.

## **Retour en assemblée générale annuelle**

Sur la proposition de Denis Santerre, appuyée par Sandrine Berger, on revient en assemblée générale annuelle. Adopté à l'unanimité.

La présidente demande de nommer une équipe d'élection, soit un ou une président(e), un(e) secrétaire et des scrutateurs.

Sur la proposition de Virginie Chrétien, appuyée par Francine Périmet, l'équipe qui préside à l'assemblée générale effectuera les mêmes tâches pour les élections. Adopté à l'unanimité.

### **11. Fermeture de la période de mise en candidature**

Sur la proposition de Denis Santerre, appuyée par Sandrine Berger, la période de mise en candidature est close. Adopté à l'unanimité.

### **12. Élections au conseil d'administration**

La présidente vérifie la conformité des bulletins de mise en candidature. Tous sont signés et comportent un candidat, un proposeur et un appuieur.

- Oriane A. Van Coppenolle (MRC Rivière-du-Loup) est proposée par Anacha Rousseau, appuyée par Benoit Ouellet.
- Anacha Rousseau (MRC Témiscouata) est proposée par Oriane A. Van Coppenolle, appuyée par Jocelyne Gaudreau.
- Catherine Savard Massicotte (MRC Rimouski-Neigette) est proposée par Annie Landreville, appuyée par Sandrine Berger.
- Pénélope Mallard (MRC des Basques) est proposée par Annie Landreville, appuyée par Catherine Savard Massicotte.
- Isabelle Cayer (MRC de Matanie) est proposé par Denis Santerre appuyé par Geneviève Thibault.
- Joan Sullivan (MRC de Rimouski-Neigette) est proposé par Catherine Savard Massicotte, appuyé par Annie Landreville.
- Sandrine Berger (MRC de Rimouski-Neigette) est proposé par Catherine Savard Massicotte, appuyé par Tom Jacques.

La secrétaire d'élection fait rapport à la présidente et la présidente déclare élues les personnes suivantes :

- Anacha Rousseau (MRC Témiscouata)
- Catherine Savard Massicotte (MRC Rimouski-Neigette)
- Isabelle Cayer (MRC de Matanie)
- Oriane A. Van Coppenolle (MRC Rivière-du-Loup)
- Sandrine Berger (MRC de Rimouski-Neigette)

La présidente déclare la période d'élection close.

### **13. Recommandations de l'assemblée générale**

Questions et commentaires :

1. Denis Santerre :

Q — Est-ce que vos règlements généraux demandent qu'il y ait un administrateur par MRC ?

R de D.L. — Non, mais nous avons un souci de représenter l'ensemble des territoires et des disciplines.

2. Pascal St-Amand propose que Culture Bas-St-Laurent ait une réflexion sur l'avenir des bibliothèques municipales. Francine Périmet appuie.

Sur la proposition de Mélanie Milot, appuyée par Nicolas Orendy, les bulletins de vote seront détruits. Adoptée à l'unanimité.

### **14. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de Sandrine Berger, appuyée par Isabelle Cayer, l'assemblée est levée. Adoptée à l'unanimité.

**LISTE DES PRÉSENCES À LA 44<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CULTURE BAS-SAINT-LAURENT (CBSL), TENUE LE 13 JUIN 2019, À LA MAISON DE LA CULTURE DE RIVIÈRE-DU-LOUP.**

---

- 1) Pilar Marcias
- 2) Isabelle Cayer
- 3) Marie-Pierre Daigle
- 4) Julie Quimper
- 5) Geneviève Thibault
- 6) Pénélope Mallard
- 7) Raymonde Lamothe
- 8) Joan Sullivan
- 9) Suzanne Valotaire
- 10) Marie J. Roy
- 11) Constance Céline Brousseau
- 12) Jean Richard
- 13) Virginie Chrétien
- 14) Tom Jacques
- 15) Annie Landreville
- 16) Nadine Boulianne
- 17) Héléne Sarrazin
- 18) Eve Simard
- 19) Cylia Themens
- 20) Jocelyne Gaudreau
- 21) Sophie De Courval
- 22) Leela Guilbert
- 23) Jacques Bérubé
- 24) Ginette Lepage
- 25) Denis Beauséjour
- 26) François Maltais
- 27) Benoit Ouellet
- 28) Pascal St-Amand
- 29) Anacha Rousseau
- 30) Denis Santerre
- 31) Mélanie Milot
- 32) François Maltais
- 33) Julie Martin
- 34) Sandrine Berger
- 35) Julie Boivin
- 36) Marie-Soleil Jean
- 37) Nicolas Orreindy
- 38) Christian Ouellet
- 39) Francine Périnet
- 40) Carole Lévesque
- 41) Martin Côté
- 42) Sabrina Gendron
- 43) Catherine Savard-Massicotte

- 44)** Doris Ouellet
- 45)** Robin Doucet
- 46)** Mélanie Girard
- 47)** Oriane A. Van Coppenolle
- 48)** Audrey-Anne V. Leblanc
- 49)** Marie-Claude Hains
- 50)** Sébastien Côté
- 51)** Katherine Raymond
- 52)** Marie-Soleil Bélanger
- 53)** Frédéric Roy